

Image not found or type unknown



Possibilité de travailler sur un autre lieu étant en congés

Par **danielle**, le **28/09/2010** à **09:04**

Bonjour,rrnrnJ'ai fait une demande de retraite, pour mère de 3 enfants et plus de 15 ans de fonction publique hospitalière. Je dois quitter l'hôpital où je travaille au 21 décembre, il me reste 20 jours de congés que je prendrai du 1er au 21 décembre, ai-je le droit, étant en congés, de travailler ailleurs, de m'engager sur un CDD ou CDI ?rrnrnEn vous remerciant de votre réponse, je vous prie de croire à l'expression de mes sincères salutations.